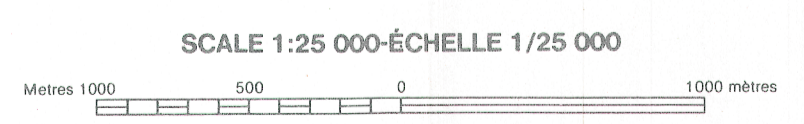


ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)  
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)

250 gammas .....  
50 gammas .....  
10 gammas .....  
2 gammas .....  
Magnetic depression .....  
Flight lines .....  
Lignes de vol .....  
Flight altitude - 150 metres above ground level  
Altitude du vol - 150 mètres au-dessus du niveau du sol  
1 gamma = 10<sup>-5</sup> tesla in SI units  
1 gamma = 10<sup>-8</sup> tesla in units SI

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21322G CARTE  
2E/5c,d  
NEWFOUNDLAND  
TERRE-NEUVE



Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the Canada-Newfoundland Mineral Development Agreement, 1984-1989.  
Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et la Terre-Neuve, 1984-1989.

This map was compiled from data recorded during an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Aerodet Limited using a rotary wing aircraft. Two oriented caesium vapour magnetometers were mounted in a bird towed 30 m below the helicopter. The magnetometers were vertically separated by a distance of 3 m with each measuring the total magnetic field to a resolution of 0.002 gammas. The survey operations were carried out from November 1988 to August 1987. The flight altitude of the bird was 150 m above ground. The survey lines were flown in an east-west direction at 500 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 5 kilometres. Flight path recovery was effected using a Sibley radio positioning system supplemented by a vertically mounted video camera.  
The total field data from the lower magnetometer were edited, compiled, levelled and gamma values for contouring interpolated on a square grid 0.25 cm spacing at published map scale by computer processes. The levelling process smoothed the control lines and traverse lines. Differences of magnetic level at the intersections due to non-geological magnetic field variations were removed by linear datum adjustments to the magnetic profile data. No correction was made for the regional gradient of the earth's magnetic field. The airborne survey and digital compilation, including gridding and contouring, were carried out by Aerodet Limited. The base for this map was reproduced from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.  
Copies of this map may be obtained from the Department of Mines and Energy, St. John's, Newfoundland, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été dressée d'après les données enregistrées au cours d'un levé aéromagnétique, réalisé au gradiomètre, par Aerodet Limited. Deux magnétomètres orientés à valeur de césium étaient montés sur un hélicoptère à 30 m sous l'hélicoptère. Les magnétomètres étaient séparés verticalement de 3 m et chacun mesurait le champ magnétique total à une résolution de 0,002 gamma. Le levé a été effectué de novembre 1988 à août 1987. L'altitude du ballon était de 150 m au-dessus du sol. Les lignes de vol étaient en direction est-ouest et espacées de 500 m en moyenne. Les lignes de contrôle étaient en direction est-ouest et espacées de 5 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué au moyen d'un système radio de positionnement Sibley suppléé par une caméra vidéo montée verticalement.  
Les données du champ total provenant du magnétomètre inférieur ont été corrigées, compilées, nivelées et les valeurs en gamma des contours ont été interpolées sur une grille de nivellement à l'aide des lignes de contrôle et de traverse. Les différences de niveau magnétique aux intersections dues aux variations de champ magnétique non géologique ont été éliminées par des ajustements linéaires des données du profil magnétique. Aucune correction n'a été apportée au gradient régional du champ magnétique terrestre. Le levé aérien et la compilation numérique et contouring ont été effectués par Aerodet Limited. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1/50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.  
Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Mines et de l'Énergie à St. John, Terre-Neuve, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données de cette carte ont été compilées à partir de données disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du rétrovirement et de reproduction des données.

2E/5c,d  
NEWFOUNDLAND  
TERRE-NEUVE